

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les chantiers navals allemands se spécialisent

Les chantiers navals allemands Meyer de Papenburg, spécialisés dans le rallongement des navires à passagers, des navires-citernes, pétroliers et méthanières de toutes sortes, ont récemment livré à la société danoise d'affrètement DFDS Copenhague un bac à voitures et à passagers géant, rallongé et radicalement transformé, qui assure le service de nuit sur la ligne Copenhague-Oslo. Aujourd'hui baptisé le *King of Scandinavia*, il s'appelait jadis *Dana Gloria*.

Cette transformation ainsi que la commande de rallongement du navire de croisière *Westerdam* ont confirmé la compétitivité des chantiers navals allemands qui se sont spécialisés dans les commandes exceptionnelles.

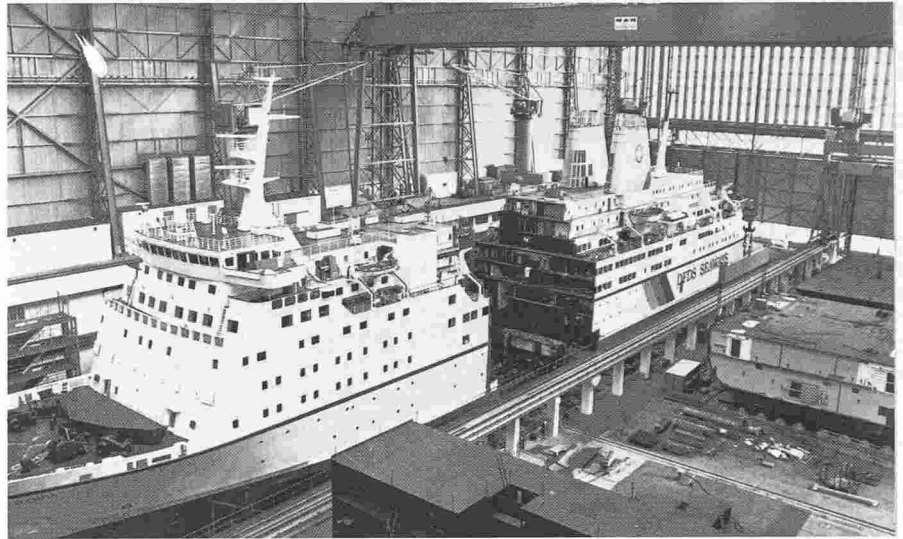
Dans le bassin de construction couvert du chantier naval, le *King of Scandinavia* a tout d'abord été sectionné puis, par adjonction d'un tronçon central - préparé à l'avance et pesant plus d'un millier de tonnes -, rallongé de 22,20 m, ce qui a porté sa longueur totale à 175,30 m. Grâce à la capacité

de charge élevée - plus de 600 t - des grues portiques spéciales, on a pu insérer la partie rajoutée en deux éléments seulement.

Sur l'ensemble de l'opération, 232 nouvelles cabines pour passagers, officiers et hommes d'équipage ont été instal-

lées tandis que les 310 cabines pour passagers déjà existantes ont été largement rénovées. C'est le secteur des salles de restaurant et de conférences qui a surtout été sensiblement agrandi. Quant à la capacité de transport de voitures particulières, elle est passée de 235 à 275 véhicules.

(INP)



Sia

Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Christoph Gehr, responsable du domaine informatique au secrétariat général de la SIA

Depuis sa fondation en 1976, la commission informatique de la SIA souhaite une participation active du secrétariat général. La commission a accompli sa tâche grâce à des personnes intervenant sur appel et ses groupes de travail ont de la sorte obtenu des résultats étonnants. On peut citer, entre autres, la publication du catalogue des logiciels, la mise sur pied des journées d'étude dans le cadre de Swisdata et le premier pas vers l'interconnexion des données, avec la recommandation 451.

Depuis janvier 1990, Christoph Gehr est responsable, à la Selnaustrasse, du domaine nouvellement créé de l'informatique. Il a terminé ses études d'architecte à l'EPFZ en 1972. Depuis 1982, il s'est consacré à l'utilisation de l'informatique dans le bâtiment. Ce qui lui a paru le plus intéressant, c'est de proposer des solutions informatiques complètes; cette activité est devenue sa spécialité. Il ne se contentera pas seulement d'appuyer la commission informatique dans ses travaux,

mais il s'emploiera également à faire l'inventaire de tous les besoins qui pourraient se manifester dans le domaine informatique au sein de la SIA et à en coordonner le traitement. Il essaiera aussi de garantir un apport régulier d'information sur les applications et les tendances informatiques dans le domaine du bâtiment ainsi que dans celui des ingénieurs de l'industrie.

Grâce à une collaboration active de la SIA et de ses membres, il sera possible de recenser les tâches prioritaires actuelles dans l'informatique et d'en assurer le traitement par les commissions adéquates. Des séminaires, des séances destinées aux professionnels et des articles spécialisés donneront à chacun la possibilité de poursuivre sa formation, d'assimiler des connaissances nouvelles dans son domaine et de dégager de nouvelles solutions pour des applications de l'informatique à des processus spécifiques à des entreprises. Les normes, préparées avec l'informatique en vue, permettront une utilisation plus facile et plus efficace. L'installation informatique prévue pour la comptabilité, la gestion des adresses, la vente et la préparation de normes ainsi que pour l'automatisation dans le domaine de la bureautique

accélérera la préparation des tâches incombant au secrétariat général.

En résumé, Christoph Gehr va au-devant d'une activité très intéressante au sein de la SIA, visant à mettre le domaine de l'informatique au service de tous les membres SIA.

Les études d'impact sur l'environnement

Journée d'étude

Montagny-près-Yverdon, jeudi 22 mars 1990

Les sections romandes de la SIA, conjointement avec le GIE (Groupe spécialisé des installations et de l'énergie dans le bâtiment) et le GAE (Groupe spécialisé de l'aménagement du territoire et de l'environnement), organisent, le 22 mars prochain, une journée d'étude consacrée aux études d'impact sur l'environnement.

Après des exposés des représentants des autorités, quelques exemples seront présentés, analysés et discutés. Les conférences seront suivies d'une table ronde qui permettra l'ouverture d'un large débat.

Cette journée aura lieu à l'Expo-Hôtel, Yverdon-Ouest, 1422 Montagny-près-Yverdon, de 9 h 15 à 17 h 30 environ. La finance d'inscription est de Fr. 150.- pour les membres SIA-GIE-GAE, de Fr. 190.- pour les non-membres. Ce prix comprend la documentation, le repas de midi, les boissons des pauses.

L'inscription doit se faire, avant le 10 mars 1990, auprès de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, 8, av. Jomini, case postale 1471, 1001 Lausanne, tél. 021/363421, fax 021/371924.

Sections

Section genevoise

Assemblée générale ordinaire

Genève, jeudi 15 mars 1990

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le 15 mars à 17 heures, à l'hôtel Métropole, quai Général-Guisan 34, à Genève.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 1989
 2. Rapport du président sur l'exercice 1989
 3. Rapport du trésorier
 4. Rapport des vérificateurs des comptes
 5. Discussion et votations sur ces rapports
 6. Budget 1990 et fixation de la cotisation
 7. Election de deux membres au Conseil d'honneur
 8. Divers et propositions individuelles.
- Après l'assemblée, à 18 heures, aura lieu un débat sur le thème «L'avenir des professions face aux entreprises générales et à l'Europe», présenté et introduit par M. Jean-Marie Laya, secrétaire général de la *Tribune de Genève*, avec la participation de MM. Stéphane Barbier-Muller, administrateur de la Société privée de gérance, Ronald Coaglia, directeur général de COOP Genève, Bernard Koechlin, administrateur-délégué de la Holding Zschokke, et Roger Praplan, architecte SIA. Les participants à l'assemblée pourront intervenir et poser des questions à la fin de cet important débat pour nos professions.
- Un repas (Fr. 50.-, inscription obligatoire jusqu'au 12 mars au secrétariat) sera servi à 20 heures.

SVIA

116^e assemblée générale ordinaire

Mardi 20 mars 1990, à 18 h, au Théâtre Municipal de Lausanne, avenue du Théâtre 12, Lausanne

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 1989
2. Rapport présidentiel
3. Elections statutaires
- 3.1 Election au comité de section
Composition du comité actuel:
Président: M. Jean-Baptiste Ferrari, architecte; vice-présidents: MM. Roland Michaud, architecte, René Oguey, ingénieur civil (le futur président du GI); Herbert Marti, président du GA; Jean-Jacques Hitz, ingénieur civil, trésorier; Jacques Gross, architecte, Blaise Junod, architecte, Charles Weinmann, physicien, membres. MM. Blaise Junod et René Oguey sont soumis à réélection. Pour remplacer M. Jean-Baptiste Ferrari qui quittera le comité, ce dernier propose à l'assemblée d'élire M. Roger Jourdan, ingénieur du génie rural et géomètre, dipl. EPFL en 1975, membre

de la SIA depuis 1976, propriétaire d'un bureau à Chexbres.

- 3.2 Election du président de la société
Pour succéder à M. Jean-Baptiste Ferrari, le comité propose à l'assemblée d'élire M. Charles Weinmann, physicien dipl. de l'Université de Lausanne, membre SIA depuis 1981, élu au comité SVIA en 1987.
- 3.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA
Nous prions les membres qui s'intéressent aux problèmes de la SIA de bien vouloir s'inscrire sur la liste des délégués à cette assemblée de la SIA en prenant contact avec notre secrétariat. Le comité SVIA considère en effet que ce n'est qu'avec une délégation à l'assemblée des délégués complète et homogène que nous pourrions avoir une influence sur la politique de la SIA centrale.
L'assemblée des délégués se réunit deux fois par an, soit pour 1990 le vendredi 8 juin et le samedi 10 novembre, à Berne.
- 3.4 Election des vérificateurs des comptes
4. Rapport de gestion
- 4.1 Comptes 1989
- 4.2 Rapport des vérificateurs pour 1989
5. Cotisations pour l'année 1990
Compte tenu de la situation financière saine dans laquelle se trouve notre société, le comité a décidé de maintenir les cotisations à leur niveau actuel, soit:
 - taxe de base par bureau Fr. 200.-
 - contribution par employé Fr. 50.-
 - cotisation personnelle Fr. 100.-
6. Examen des candidatures de MM. Ireneusz Kowalczyk, ingénieur civil, inscrit au REG «A» en 1989. (Parrains: MM. Vincent Gétaz et Gilbert Rapin.) Roland Vuffray, adjoint technique au Laboratoire cantonal, non inscrit au REG, ayant suivi 7 semestres en géologie à l'Université de Lausanne. (Parrains: MM. Rodolphe Weibel et Adrien Wiesmann.)
Conformément à l'article 10 des statuts, les membres ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA dans un délai de 15 jours¹.
7. Discussion concernant IAS
8. Présentation des membres admis en 1989
9. Divers
Nous prions les membres ayant des interventions à faire sous ce dernier point de les transmettre au comité SVIA jusqu'au 12 mars 1990 au plus tard.
A l'issue de l'assemblée, M^{me} Renée Auphan, directrice de l'Opéra de Lausanne, présentera un exposé sur le thème «Un Opéra dans sa ville».
Un apéritif et un repas suivront au restaurant du Théâtre Municipal (prière de s'inscrire pour le repas).

Jean-Baptiste Ferrari, président

¹ Ces candidats ne feront pas l'objet d'une publication ultérieure dans IAS sous la rubrique «Candidatures».

Rédaction

Le coin de la rédaction

Point final

La Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) attire depuis longtemps l'attention sur l'appauvrissement de notre faune et de notre flore. Souvent, l'extinction d'une espèce survient sans attirer d'autre attention que celle des scientifiques qui l'étudient ou des trop rares connaisseurs de la nature et de ses systèmes complexes. Un récent communiqué (dont on trouvera des extraits dans le présent numéro) donne une «Liste rouge» des espèces végétales disparues ou menacées dans les différentes régions de notre pays.

La facilité des déplacements à l'échelle planétaire a ajouté une nouvelle menace à celles entraînées par le développement démographique et industriel: l'irruption d'espèces végétales venues d'ailleurs, dont les caractéristiques leur assurent une supériorité sur les espèces indigènes. A première vue, il n'y a là rien d'inquiétant; des plantes sont des plantes, et s'il se trouve que celles qu'on importe croissent mieux et plaisent davantage, on y aurait même gagné au change! C'est évidemment un raisonnement simpliste, parce que focalisé sur un objet. L'équilibre naturel résulte des interactions d'une multitude d'espèces végétales et animales sur un sol donné. Quelle que soit notre capacité à modéliser des systèmes complexes, grâce à l'ordinateur, ceux qui constituent le milieu naturel échappent pour nous à une vue d'ensemble. Nous ne savons pas prévoir - encore moins influencer - les conséquences de nos interventions conscientes ou involontaires sur la nature. Une tragédie écologique aussi terrible que celle de l'*Exxon Valdez* n'est probablement pas aussi grave que certaines évolutions perceptibles seulement lors de bilans périodiques: l'appauvrissement de la flore fait partie de ces dernières.

On a souvent opposé les motifs de protéger l'environnement et les impératifs économiques. C'est vrai que le bien-être acquis grâce au progrès technique nous est cher et que nous ne sommes pas d'emblée disposés à payer le prix d'un meilleur respect du milieu vital: il est donc facile de nous menacer du retour au statut d'homme des cavernes au cas où nous céderions aux sirènes écologistes. Ce stade est heureusement dépassé et l'on peut se réjouir de voir par exemple la place accordée par le président George Bush aux préoccupations écologistes (et il est de fait que les Etats-Unis fournissent largement matière à de tels soucis).

Il faut toutefois regretter que dans notre monde «médiatisé» à l'excès, seuls les sujets faisant les gros titres puissent entraîner des réactions de la part de larges milieux. Nos plantes et nos animaux indigènes disparaissent du fait de notre indifférence quotidienne, et non à la suite de spectaculaires massacres. Essayez donc d'intéresser les autorités de votre commune à une plante - sans fleur visible, ça existe! - menacée par des travaux d'«assainissement» de haies...

Jean-Pierre Weibel